



## CIEL PAYE

### PUBLIC

Toute personne intervenant dans les ressources humaines de l'entreprise

### PRÉ-REQUIS

Connaître les bases comptables.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### *Exercice pratique*

### OBJECTIF

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Maîtriser l'utilisation du logiciel Ciel Paye.*

### DURÉE

14 heures, 2 jours

Remise d'une attestation de formation.

### LIEU DE FORMATION

Voir convention.

### SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

### DATE

Voir convention.

### NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

### MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel.  
Supports pédagogiques : différents textes écrits, magnétophone et tableau mural.

### FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

## **DESCRIPTION**

### **Jour 1**

- Installation et présentation du logiciel Ciel Paye
- Création de l'entreprise
- Paramétrage et personnalisation
- Mise à jour des taux de cotisation
- Création et paramétrage de rubrique de cotisation
- Définition des différentes catégories de salariés

### **Jour 2**

- Saisies de fiches salariés et définition de leurs profils
- Les primes exceptionnelles
- Remboursement des transports et autres frais
- Les congés maladies / les congés payés / les absences
- Les acomptes
- Editions des bulletins de salaires, des livres de paie, des états de cotisations
- Sauvegardes

#### **SAS WS CONSEILS**

SIRET 894 117 589 00024 – TVA intracommunautaire FR42 894 117 589  
Organisme de Formation N° 11922415392  
22, rue Madeleine Michelis – 92 200 Neuilly-sur seine - Tél : 01 87 44 28 29